

Entre la naissance et la mort, la vie est ce que nous en faisons

Fils de tonnelier, benjamin de trois enfants, une sœur, un frère, Jean Pierre est né le 20 avril 1943 sur les bord de la Rivière Gironde en Charente Maritime à Saint Bonnet sur Gironde

dans une maison de chauxfournier (production de chaux vive) jouxtant une carrière souterraine de pierre calcaire de plus de 1200 m2. C'est la guerre, la maladie du père et du frère, la tuberculose ; les privations, l'AMG (assurance médicale gratuite), le soutien des voisins et surtout, ô combien, le dévouement d'une mère et d'une sœur. Apparemment grand piégeur il a su attraper toutes les maladies qui rodaient dans les environs plus ou moins distants, les rougeoles, varicelles, coqueluches, angines et autres gripes mais c'est une grave pleurésie qui lui a fait connaître le préventorium de Thonnay Charente (17) et lui ont permis d'attendre l'âge de huit ans pour commencer à user ses fonds de culottes sur les bancs de l'école. Ce farniente prolongé immunise contre bien des choses, c'est vrai.

A la mairie du canton, à 14 ans, tout à fait dans les normes de nos campagnes à cette époque, il passe son « certif ». A 18 ans, dans ces mêmes normes, au CCEG (Cours Complémentaires d'Enseignement Générale) nouvellement construit à St Ciers sur Gironde, il réussit à l'examen du BEPC (Brevet d'Etude du Premier Cycle ou second degré) C'est le début d'une orientation possible entre l'Ecole Breguet (électricité), Ecole des Travaux Publics d'Egleton (Corèze), formation au Brevet d'Etat d'Educateur Sportif au CREPS de Biard à Poitiers et l'Ecole Nationale d'Industrie Laitière (ENIL) de Surgères, aujourd'hui ENILIA ENSMIC (Ecole Nationale d'Industrie Laitière et des Industries agroalimentaires) & (Ecole Nationale Supérieure de Meunerie et des Industries Céréalières). Une laiterie à 200m de chez lui pour faire un stage obligatoire avant concours, des débouchés assurés après l'école, il opte pour le lait et se présente au concours qu'il réussit. Sportif, il se présente malgré tout au concours d'entrée du CREPS de Biard mais une épreuve est éliminatoire, la natation, un aller retour d'une piscine de 25m, le fond en pente, départ plongé. Jean Pierre plonge, se propulse tant bien que mal, il a du souffle l'animal, ses pieds touchent le sol, il ouvre un œil, la tête est hors de l'eau, le bout de la piscine est tout proche, il fini la traversée à pieds, ouf ! il lui est demandé de revenir, c'est un autre problème, il refuse, il ne sais pas nager et est éliminé. Il se destine donc vers Surgères, l'Ecole Nationale d'Industrie Laitière pour 14 mois.

Pendant cette durée, en 1962, il rencontre Pierrette, standardiste à la poste de Surgères, c'est en octobre 1963, le 21, qu'ils se marient, mais seulement avec l'autorisation parentale de papa/maman, 19 ans, il n'est pas majeur, la majorité est à 21ans, il faut donc formuler une demande d'émancipation, (dur, dur, d'être bébé). Ce n'est pas tout ; Pierrette est catholique et se doit un mariage à l'église, normal ? non ?... Mais JP est athée, et il n'est pas baptisé. Ils décident donc de rencontrer l'abbé Gallet de Coivert (17) qui doit officier cette union. L'abbé est un brave homme, il revient d'un voyage au Portugal, il parle de catéchisme et de dispense Papale. Ils lui expliquent que JP peut apprendre, par coeur, le catéchisme mais que, sans pour autant faire du prosélytisme, il y a peu de chance de changer ses convictions. L'Abbé Gallet grand homme, compris, leur offrit un verre de porto récemment rapporté de son dernier voyage. Pierrette sera mariée à l'église, fini le catéchisme pour JP mais il restera à l'entrée de l'église. Lors du mariage Pierrette et Jean Pierre étaient côte à côte en face de l'autel. Merci M l'Abbé.

Babigeot pendant ces 14 mois avec visite du Général de Gaulle à cette école, c'est le diplôme et le premier emploi pour l'Union Coopératives des Caséineries de Surgères comme agent de maîtrise responsable de quarts à la nouvelle poudrerie de lait spray. Cet emploi lui permettait de travailler jusqu'à son incorporation au service militaire obligatoire. Marié, sursitaire, Jean Pierre est affecté au Centre d'Instruction du Service de Santé (CISS) de Vincennes. Après formation il devient caporal infirmier militaire et diplômé par le Ministère de l'Intérieur du Brevet de Secouriste de la Protection Civile. Caducée en poche, il est affecté à l'ENSOA (Ecole Nationale de Sous Officiers d'Active) à St Maixent l'Ecole en Deux Sèvres. Il a son chauffeur, sa 2 chevaux, sa mallette, il officie auprès des militaires et de leur famille dans St Maixent et sa région. Libéré de ses activités militaires le 4 mars 1965 il est embauché le 1^{er} mars 1965 aux laboratoires des Ets Bridel.

Cette laiterie familiale, située à Martigné-Ferchaud et à Retiers en Ille et vilaine, compte environ 600 salariés et traite plus de 500 000 litres de lait par jour à cette époque, présidée par M Emile Bridel, c'est son père qui avait créé au départ, une petite entreprise de BOF (beurre œufs fromage) très prospères pendant la guerre. Le laboratoire où travaillent une dizaine de personnes est axé sur les contrôles normaux de produits traditionnels : beurre, fromages, poudre de lait, lait stérilisé. Mais la volonté de l'équipe dirigeante s'oriente vers la commercialisation de produits nouveaux plus élaborés avec des marges bénéficiaires plus séduisantes. C'est l'embauche d'une nouvelle équipe pour un marketing de pointe, c'est l'objet du profil d'embauche de JP pour la mise en place d'une cellule recherche & développement. C'est une entreprise à caractère paternaliste où M Emile vient remettre la paie du mois en liquide dans une enveloppe avec, bien souvent, un petit plus sympathique et quelques mots de félicitation et d'encouragement. A cette époque, personne ne compte son temps, c'était l'enthousiasme, l'émulation et la fierté de faire parti de l'équipe d'une usine en plein expansion. En effet, 10 ans après, en 1975, Bridel c'est plus de 2000 salariés et 2 000 000 litres de lait par jour. C'est en ce temps là que la direction ayant investi dans la recherche, JP était payer pour trouver et non pour chercher. Les orientations étaient vastes car si l'on fait le cracking du lait on obtient un très large panel de produits et sous produits qui peuvent, à souhait, être confrontés aux diverses opérations unitaires du génie chimique tel que : broyage, filtration, séchage, distillation, pasteurisation, stérilisation. etc. Utilisées en industries agro-alimentaires (IAA) les issues peuvent, à la demande, être proposées aux différentes corporations alimentaires ou non. C'est, parmi beaucoup d'autres, des caséinates spray utilisés en charcuterie comme liants ; des caéinates haute viscosité pour la rétention d'eau et l'amélioration de texture des pâtés et autres produits recomposés ; des poudres de beurre contenant la même quantité de matière grasse qu'un beurre en plaquette. Il peut être conservé à température ambiante et utilisé en mélange de «prémix » à sec tel que gâteaux, fond de tarte et autres composés pulvérulents où seul un apport d'eau est nécessaire à la reconstitution. C'est aussi de nombreuses autres compositions mises au point, commercialisées ou non, tel que : des structures alvéolées, expansées, texturées, des fromages diversements fabriqués et aromatisés, des compléments vitaminés, des protéines énergisantes diverses, etc. etc. Mais c'est aussi du matériel et des « process » innovants tel qu'une machine à égoutter, façonner, trancher les fromages. Ce matériel, co-breveté par Jean Pierre Barbier et Jean Pierre Feugnet s'est réalisé aux ateliers Daillets à Rennes et les brevets ont été déposés dans plusieurs pays dont les USA. D'autres brevets ont été déposés par le couple JP Barbier et JP Feugnet dont un sur un procédé de fabrication de poudre de beurre spray.

Le dépôt d'un brevet d'invention et sa délivrance par l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle) est toujours quelque chose d'important qui, après avis documentaire et paiement des

diverses taxes reconnaît l'activité inventive et innovante du produit ou du procédé (on ne peut breveter une idée), le protège pendant 20 ans pour une éventuelle exploitation et confère définitivement au demandeur sa qualité d'inventeur. Une demande de brevet d'invention nécessite une importante recherche d'antériorité. Cette phase est longue et fastidieuse ; lourde bibliographie et lecture de nombreux tirés à part, le plus souvent en anglais. Il nécessite aussi la mise au point du



Fig.1

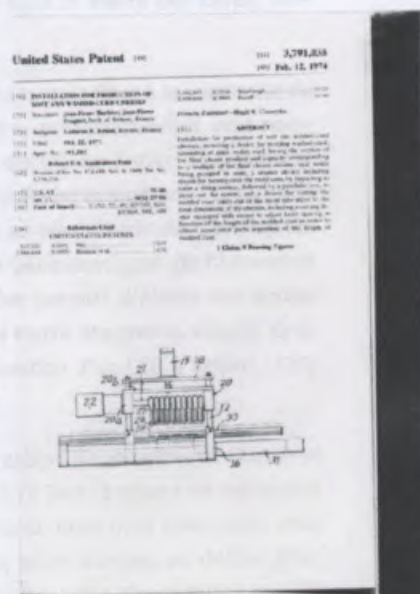


Fig.2



Fig.3

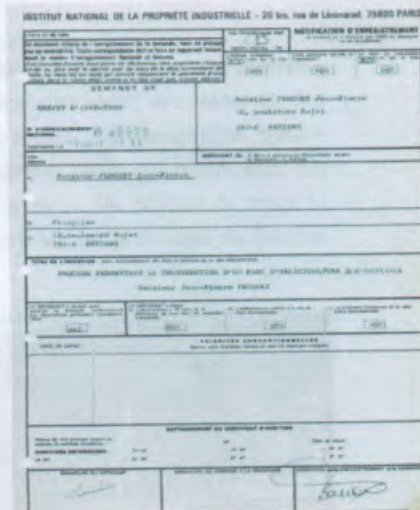


Fig.4

Le 3 12 1974, pour une mission de technico commercial à Grenoble (chocolaterie Cémoi) et à Chambéry (confiserie Coppelia), JP Feugnet utilisa une des premières rames de TGV sur une ligne normale, entre St Pierre des Corps et Grenoble. C'était un turbo train TGV001 Alsthom en construction depuis 1972, fini en février 1974 et mis à l'essai sur la ligne St Pierre des Corps, Grenoble, Monestier de Clermont pour tester sa stabilité et son confort.

Ces 10 dernières années pour JP, c'est aussi la naissance de ses trois filles à la maternité de La Guerche de Bretagne : Carole, Cyrille, Christelle. Ses activités extra- professionnelles sont nombreuses tant sur le plan sportif que sur le plan associatif ; football équipe de Retiers le dimanche après midi, football corpo Bridel le samedi après midi, ping pong corpo Bridel le jeudi soir, tennis une à deux fois par semaine à 6h du matin. Sur le plan associatif : action au sein du comité d'entreprise en tant que co directeur de la publication au journal du CE, Délégué Départemental de l'Education Nationale au canton de Retiers (DDEN), vice président au conseil des parents d'élèves des écoles publiques de ce même canton, c'est à ce titre qu'il avait rencontré M Pierre Maignerie, député de la circonscription de Vitry, futur Ministre de l'Agriculture, pour la construction d'un CEG à Retiers ; CEG construit quelques années plus tard.

Mais l'appel des Charentes se fait sentir. Tous les ans, les retours de vacances de Charente Maritime sont de plus en plus pénibles. Un ami des laboratoires, Pierre Bize, a donné sa démission pour y retourner et élever des faisans. Prendre cette décision, d'accord, mais quoi créer pour faire vivre une famille de trois enfants. C'est aux vacances de 1974, juin, pluie d'orage, au détour d'un chemin bordé de haies, en ramassant des escargots petits gris, nos cagouilles charentaises que lui vient l'idée d'élever cet animal mythique. Compte tenu des quantités que l'on trouve naturellement dans la nature, ce doit être facile ; si, si ! Il va donc cogiter sur le sujet, faire quelques essais et voir la faisabilité.

C'est la création, en Bretagne, à Retiers, dans les jardins du 10 du bd Rageot des premiers enclos couverts sans fond, au sol. Les supports végétaux pour les escargots sont : des planches, des tuiles, des branches de genêt, des dahlias en fleurs, des feuilles de choux. C'est empirique, peut-être ?, mais ça leurs sert à la fois de support et de nourriture. Les escargots petits gris placés dans ces boîtes (fig. n° 5 et 6), proviennent de l'entassement des pierres de la digue des polders du mont St Michel, où un berger, ami, les avait ramassés en gardant ses moutons sur les prés salés de l'estran découvert par la marée dans la baie.



fig.5---6



Une centaine, tous bordés, sont placés dans ces enclos. C'est le début des observations : diurne, nocturne, pluie, soleil, nourriture, accouplement, ponte dans le sol. Les balbutiements d'un élevage peu connu, littérature quasi inexistante (un livre intéressant de Jean Cadart : Les Escargots ; 1^{ère} édition en 1955 et 2^{ème} en 1975 aux Editions Lechevalier à Paris), peu de recherche. L'aventure commence, c'est tout l'intérêt de la chose.

Sur le marché, l'escargot, produit festif, s'y trouve à profusion mais provient, soit de Bourgogne, c'est une autre espèce, soit de l'étranger, autres espèces aussi : pomatia, lucorom, achatines, etc. Le petit gris est très peu commercialisé et, comme les autres, c'est du ramassage.

En juillet, dans ces parcs, c'est enfin l'apparition des premiers juvéniles qui sont ramassés à la petite cuillère à café, comptés et placés dans un autre parc identique, avec les mêmes caractéristiques de supports et d'alimentation. Les chiffres sont précieusement notés et inscrits au tableau vert constitué d'une table de ping pong placée verticalement le long du mur à l'intérieur du garage. Additions, soustractions, divisions, multiplications avec les retenues d'usage comme il se doit, évaluations, c'est ses premières notions de rendement hélicicole.



Juvéniles & adultes bordés

Fig.7----8



Des genets pour support

En juillet, août, septembre, la croissance semble normale, mais qu'elle est la normalité ? Octobre, novembre, les excès de pluie, les températures et les photopériodes diminuent, la croissance se ralentit et s'arrête. Les adultes bordés sont hibernés comme faisaient nos aïeux, dans des caisses en bois grillagées et placées au sec, à l'abri du gel : le cellier.

Les escargots non bordés, d'une grosseur moyenne de la taille d'une noisette sont laissés en partie, dans les parcs protégés du froid et de la neige



Fig. 9

D'autres, un peu plus gros sont placés dans des caisses en bois où fond et couvercle sont grillagés. Pour en augmenter la capacité d'accueil des juvéniles et éviter une trop forte mortalité due au manque d'assèchement des coquilles (aération) et l'entassement, il est placé des rayonnages, comme les rayons d'abeilles, constitués d'une feuille polyane blanche, noir voir transparente, peu importe, agrafée sur un morceau de liteau bois de la largeur intérieur de la boîte, Fig. 10. L'ensemble, de 45cm de haut, 1m de long, 50cm de large est stocké dans les mêmes conditions que les escargots bordés.

Cet ensemble, auquel JP rajoutera des pieds, augmentera la longueur, électrifiera le tour, placera sur les rayonnages en pente, des mangeoires et un écoulement d'eau, deviendra le parc hors sol d'engraissement (1976). Lorsqu'il y placera, au fond, des bacs en polystyrène expansé remplis de terre, ce sera des parcs de reproduction (1977 pour les gros gris). En 1981, les pots horticoles remplaceront les bacs de terre et seront placés en surface pour une meilleure accessibilité. En bois, ces parcs constituent, encore aujourd'hui, (38 ans après) la base d'équipement des grosses unités de production des juvéniles en France et à l'Etranger. C'est ce même ensemble, dans son identique esprit de conception, mais en tissu et suspendu qu'il mettra au point en 1986 et couvrira d'un brevet en 1988. On les appelle des « Hamacs » par la ressemblance avec les hamacs de repos. Par la suite et encore aujourd'hui, l'extension de l'appellation « Hamacs » s'étendra sur l'ensemble des parcs hors sol de ce type en bois ou en tissus.



10

1974



parcs engaisement repro gros gris, fin 1976



Hamacs repro 1986



Parcs de repro chez JP Rousseau 2012

Hibernation de novembre 1974 au printemps suivant ; hiver humide, un peu de neige mais température clémente. Par beau temps, vérification dans les boîtes. En avril, c'est le départ de quelques individus avec une importante remise en activité en mai et une croissance très forte. Les premiers bordés sont obtenus en juillet. Cependant, la notion de biomasse pour l'escargot est peu connue et mal maîtrisée. Ceci fait que, trop nombreux, la taille des stries de croissance diminue, des bourrelets rapprochés se forment sur la coquille, l'escargot reste actif mais ne grossit plus et, malgré une mise en hibernation, l'hiver venu, la remise en activité au printemps de l'année suivante, s'effectue normalement, mais sa croissance reste nulle. C'est une notion de stress chez l'escargot.

Mars 1975, mise en place d'un nouveau parc, électrifié celui là, entourant un pied de youka qui servira de support aux juvéniles. De dimensions, 3m x 2m, cet enclos est recouvert d'un filet de protection des oiseaux ; merles, grives, etc. Fig.14.

L'électrification est effectuée par des bandes métalliques espacées de 2 à 3m/m dans lesquelles parcourt un courant continu de quelques 6 volts. Ce système, protégé par une baguette en bois et un film plastique semble donner de bons résultats anti évasifs, même par très fortes pluies.

Autres avantages de ce type d'enclos, est l'élimination des écrasements de coquilles par la fermeture des couvercles et la modulation du taux de rayonnement solaire

Fig.14

par l'opacité, plus ou moins intense du filet de protection.

Août 1975. En vacance en Charente Maritime, la décision de devenir héliculteur, de revenir, pour les parents et de venir, pour les enfants vivre à St Bonnet sur Gironde est prise en famille.

Un enclos du même type que celui de la figure n°14 y est construit sur 60m² pour recueillir et hiberner une souche naturellement charentaise de petits gris locaux.

C'est l'année aussi, où, après avoir pensé sa clôture électrique, il demande aux Ets Venthenat de Barbezieux (charente) de la produire sous forme d'une bande plastique blanche de 31cm de largeur et 300m de long présentée en rouleau. Sur ce plastique, sont thermoscellés, dans le sens de la longueur, 8 feuillards en aluminium de 24m/m de large et quelques 1/10ème de millimètre d'épaisseur. Fig.15. Le 25 novembre 1975, il fait une demande de brevet à l'Institut National de la Protection Industriel qui l'accepte. Fig. 16.



FIG.14.



FIG.15



FIG.14

Fig 16

26 nov 1977

REPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL de la PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
30 bis, rue de Valenciennes - 75000 PARIS

TEL : 33 1 47 33 11 11 - 33 1 47 33 11 12
33 1 47 33 11 13

Service d'Examens Administratifs

Demandeur: DREVET
N°: DE/15/152
Demande n°: DE 11 71

BREVETÉ: FOLLUET JEAN PIERRE
N°: 31066 86427
N°: 33241 862243

Déclat: Autorisation de divulgation et d'exploitation

PAROL. n°: DE 11 77

M.,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que sur l'avis du Ministère des Armées, vous êtes autorisé à divulguer, exploiter et déposer à l'étranger l'invention pour laquelle vous avez déposé le demande de titre de propriété industrielle ci-dessus en référence.

Je vous précise que cette autorisation laisse entière l'application, par les organismes compétents, des dispositions réglementaires qui s'appliquent à des conditions spéciales, telles qu'un agrément, une homologation, une autorisation de mise en œuvre, etc. l'exploitation de certaines inventions.

Mes services procèderont, au tour d'ordre du dossier, à l'examen tant administratif que technique des pièces déposées à l'appui de votre demande.

Veuillez agréer, M., l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Directeur de l'Institut National de la Propriété Industrielle
Le Chef de Bureau

S. CARPENTIER

Cette année 1975, c'est aussi, avec François Vétiers (traiteur à Retiers et Janzé), qu'ils construisent un parc extensif de plusieurs centaines de mètres carrés, entouré d'un mur de 1,5 m de haut chez M François Barbier agriculteur à Janzé. C'est aux dires de MM F. Barbier et F. Vétiers que M Jacques Daguzan professeur à l'Université de Rennes et deux de ses élèves ; Melle Maryvonne Charrier et M Claude Aubert viennent en observateurs et faire des comptages.

Compte tenu de sa décision prise de s'implanter à St Bonnet en Charente Maritime comme héliculteur, Jean Pierre Feugnet en informe, de son projet chiffré, M Pélissier, ingénieur en chef du Génie Rural des Eaux et des Forêts, Directeur Départemental de l'Agriculture de la Charente Maritime à la Rochelle, le 19 01 1976. On ne sait comment le considérer mais le contact est pris.

FIG.17. Réponse de M R. Michaux, Ingénieur en Chef.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE L'AGRICULTURE

SERVICE DU GÉNIE RURAL
DES EAUX ET DES FORÊTS

1, Avenue de Fécamp - B.P. 510
17021 LA ROCHELLE
Téléphone : 34.93.60
Télex : 79 751

S. MICHAUX, Ingénieur en Chef

La Rochelle, le 28 JAN 1976

L'Ingénieur en Chef du Génie Rural, des Eaux et des Forêts
Directeur Départemental de l'Agriculture

à

Monsieur FEUGNET Jean-Pierre
10, Boulevard Rajet
35240 RSTRES

M/RAL : HJ/SC

V/RAL :

Objet : Implantation de parcs hélicoles -

Monsieur,

Votre lettre du 19 Janvier dernier a retenu toute son attention. L'originalité de votre projet ne se permet pas de vous répondre dès aujourd'hui sur les possibilités d'aide financière qu'il ne sera possible de vous apporter, il ne faut en particulier se renseigner pour savoir si vous pouvez être considéré comme agriculteur, nous quoi je crains qu'il ne soit pas possible de proposer votre projet en vue de bénéficier de quelque aide que ce soit.

Je vous ferai part de la suite qu'il n'est possible de réserver à votre demande dès que j'aurai pu recueillir les informations qui se rattachent et je souhaiterais que lorsque vous en aurez la possibilité, vous passiez à mon Service ou vous pourriez rencontrer M. ROBERT, l'un de nos collaborateurs qui examinerait avec vous, quel appui la Direction Départementale de l'Agriculture pourrait apporter à votre initiative.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

L'Ingénieur en Chef, Directeur
Départemental de l'Agriculture,

Pélissier

Toute correspondance devra être adressée : B.P. 510 - 17021 LA ROCHELLE

Pièces jointes :

FIG.17.

C'est un peu la même chose pour la Mutualité Sociale Agricole (MSA) où il s'inscrit, là aussi, comme héliculteur à plein temps. Au niveau national, c'était la première fois, dans le monde, idem ! Deux problèmes se posaient en plus : un, pour la dénomination ; hélicole ou hélicole, l'autre pour connaître le rattachement au type d'élevage. Si bien que l'élevage d'escargots a été affilié aux « autres types d'élevages » comme les ostréiculteurs et les mytiliculteurs.

Mars 1976, une grande aventure escargotique commence.

Le déménagement avec l'aide des voisins et amis s'effectue en deux fois avec le soutien des camions Bridel : les 16 et 23 février 1976. Aide, soutien, encouragements des amis, ils sont nombreux ; mais c'est aussi leur surprise, leur étonnement, leurs craintes ; ils sont émouvants. La représentation graphique de l'état d'âme de JP est un diagramme plat, un trait, une ligne droite qu'il suivra. Ses réflexions sont tournées vers l'avenir, c'est un optimiste ; sa décision est murement réfléchie, donc droit devant. FIG.18. & 19.



FIG.18.



FIG.19

FIG.20



FIG.21



Toute la famille emménage donc dans la maison familiale charentaise. On vend la maison bretonne (trésorerie). La mairie lui propose de racheter la laiterie à l'abandon, celle où il avait fait son stage d'école, pour un prix très attractif. C'est tentant, les locaux, vastes, pouvaient servir pour le futur laboratoire de transformation des escargots, prévu en 1980. Mais c'est trop tôt.

Ses préoccupations sont de deux ordres ; l'aménagement de la maison, le suivi et la mise en place de l'élevage.

Pour l'aménagement de la maison, JP avait refait totalement la toiture aux vacances d'août 1973, il faut maintenant s'attaquer au minimum de confort pour la vie de famille soit : aménager une cuisine (FIG.20), des chambres dans les combles, pour chaque enfant et les parents, placer une salle de bain et des commodités dans l'ancien atelier de tonnellerie du père décédé. De plus, un hangar est mis en place pour abriter l'ensemble du matériel.FIG.21. Pour ne pas trop entamer la trésorerie, il effectue les travaux seul.



FIG.21.



FIG.22.

FIG.23.

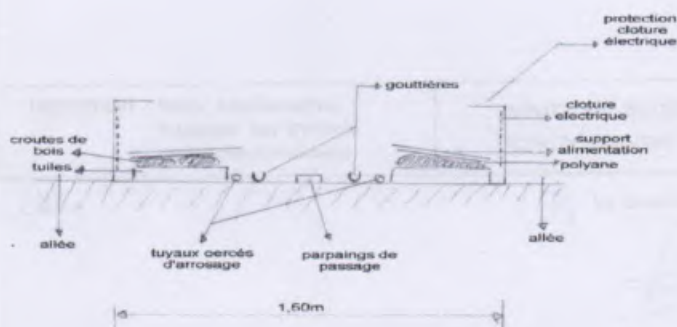


Il faut en même temps se consacrer à la mise en place de l'élevage. Dans une prévision d'un lot de 4 unités, un premier parc, FIG.22, est construit, 20m de long, 3m de large, entouré d'une barrière électrifiée souple, FIG.15. Sa structure est composée de linéaires adaptés à la pente permettant à l'animal de trouver, dans un déplacement latéral minimum d'un demi parc (1,50m), avec la moindre perte d'énergie, la possibilité de boire, de manger, de se protéger du froid, du chaud, de l'excès d'humidité, mais aussi du sec, enfin, de pouvoir se reproduire et de pondre. C'est pourquoi ces enclos sont situés à flanc de coteaux, (FIG.24) proche de la maison. Ce qui permet un écoulement permanent d'eau à partir d'un bac supérieur qui s'écoule par goutte à goutte dans deux gouttières, sur les 20m en pente, de la longueur du parc. Un système d'arrosage par tuyaux percés est aussi prévu. FIG.25.

FIG.24.



FIG. 25.



DOMAINE EXPÉRIMENTAL DU MAGNERAUD

SAINT-PIERRE-D'AMILLY

B.P. 52

17700 Surgères (Charente-Maritime)

TÉLÉPHONE : 46.68.30.00

Télex : MAGNERO 790 737 F

GARE S. N. C. F. : SURGÈRES (17)

ORDRE DE SERVICE OU
COMMANDE

N° 3876

(Numéro à rappeler sur les bons de livraison et factures)

A EXÉCUTER

~~CONFIRMATION D'UNE COMMUNICATION TÉLÉPHONIQUE~~

~~CONFIRMATION DE LA VISITE D'UN REPRÉSENTANT~~

~~RÉGULARISATION (commande déjà enregistrée)~~

A :

HELICULTURE

J. P. FEUGNET

SAINT BONNET S/ GIRONDE

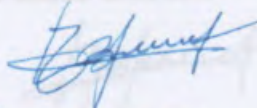
17150 MIRAMBEAU

Le Magneraud, le 06/11/80

QUANTITÉ	DÉSIGNATION
32	Hamac de reproduction pour écargots L 1,90m, l 0,50m, hauteur 0,30m avec chaîne électrique Le piquage des fers dans un sol meuble de manière de 0,5 m en 1 m.
DÉLAI :	IMPORTANT : Notre Administration n'accepte pas d'envois contre-remboursement
	IMPUTATION BUDGÉTAIRE : FONCTIONNEMENT - TRAVAUX - MATÉRIEL

SERVICE : Heliculture

P/ Le Directeur du Domaine.


J.-C. BONNET

DOMAINE EXPÉRIMENTAL DU MAGNERAUD

SAINT-PIERRE-D'AMILLY

B.P. 52

17700 Surgères (Charente-Maritime)

TÉLÉPHONE : 46.68.30.00

Télex : MAGNERO 790 737 F

GARE S. N. C. F. : SURGÈRES (17)

~~ORDRE DE SERVICE OU~~
COMMANDE

N° 5024

(Numéro à rappeler sur les bons de livraison et factures)

A EXÉCUTER

~~CONFIRMATION D'UNE COMMUNICATION TÉLÉPHONIQUE~~

~~CONFIRMATION DE LA VISITE D'UN REPRÉSENTANT~~

~~RÉGULARISATION (commande déjà enregistrée)~~

A :

MR J.P. FEUGNET

SAINT BONNET SUR GIRONDE

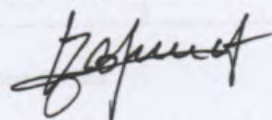
17150 MIRAMBEAU

Le Magneraud, le 19/10/89.

QUANTITÉ	DÉSIGNATION
16	HAMAC D'ENGRAISSEMENT L: 3m - l 0,50m - R: 0,30m avec clôture électrique le grillage du fond devra avoir une dimension de maille de 0,5 cm au carré. 120 F/m/p.
DÉLAI :	IMPORTANT : Notre Administration n'accepte pas d'envois contre-remboursement
	IMPUTATION BUDGÉTAIRE : FONCTIONNEMENT - TRAVAUX - MATÉRIEL

SERVICE : HELICULTURE

P/ Le Directeur du Domaine.


J-C BONNET

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL DE LA
RECHERCHE AGRONOMIQUE

CENTRE DE POITOU-CHARENTES

86600 LUSIGNAN

Tél. 0 49556000 Télex 791191
Siren 180 070 039 APE 9311

Adresse de livraison :

INRA DOMAINE DU MAGNERAUD
17700 ST-PIERRE D'AMILLY

Personne à contacter :

J.C. BONNET TEL.46683000
POIT MAGN HELICI

BON DE COMMANDE

Numéro 2397 du 07/03/91 folio 1
(à rappeler obligatoirement sur la facture)FEUGNET
GOIZET
ST BONNET SUR GIRONDE
17150 MIRAMBEAU

COMMENTAIRE :

Selon Devis n° ~~17700000000~~ duNous vous prions de bien vouloir
nous livrer la commande suivante
pour le 30/03/91 (date souhaitée).

DÉSIGNATION DE L'ARTICLE	RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	UNITÉ CDE	PRIX UNITAIRE H.T.	REMISE
CLOTURE ELECTRIQUE ESCARGOTS		120.00	M		
***** Veuillez nous faire parvenir ***** votre RIB ou votre RIP avec votre première facture *****					
Unité de commande : UN = pièce, DI = dizaine, DZ = douzaine, CE = centaine, MI = millier		TOTAL H.T.			

Prière d'adresser votre facture, établie
en 3 exemplaires, à l'adresse suivante :
INRA DOMAINE DU MAGNERAUD

BP 52 17700 SURGERES

Le Service Achats.

